

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE PROPHARMA »

Siège ABIDJAN-COCODY, Angré Les II Plateaux,
8ème Tranche, Immeuble "Saint-Joseph", 3eme Étage,
Appartement 46, (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/06/2024 reçus par Me , KOUAME ATHANASE et enregistrés au CEPICI le 04/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE PROPHARMA »

Objet : - Agence de représentation et de promotion de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;

- Import-export de produits divers ;

- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY, Angré Les II Plateaux, 8ème Tranche, Immeuble "Saint-Joseph", 3ème Étage, Appartement 46, (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme TOKPA EPSE KOUAME GUEADJIBY CHANTAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07583 du 31/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46483/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

